



Helmintox®

pyrantel

COMPOSITION : • Comprimé pelliculé sécable dosé à 125 mg de pyrantel base (360,45 mg sous forme d'embonate) • Comprimé pelliculé sécable dosé à 250 mg de pyrantel base (721,00 mg sous forme d'embonate) - Excipients communs : amidon de maïs, glycolate sodique d'amidon de pomme de terre, stéarate de magnésium, hypromellose, monostéarate de macrogol 400, propylène glycol, dioxyde de titane, laque aluminique de jaune orangé S. • Suspension orale dosée à 125 mg/2,5 ml (5 g de pyrantel base pour 100 ml soit 14,42 g sous forme d'embonate) - Excipients : sorbitol, glycerol, polysorbate 80, lécithine de soja, polyvidone excipient, acide citrique anhydre, benzoate de sodium, émulsion de silicone, arôme cassis/caramel, silicate d'aluminium et de magnésium colloïdal, eau purifiée. 1 cuillère-mesure (2,5 ml) = 125 mg de pyrantel base. 1 flacon de 15 ml = 6 cuillères mesure. **CLASSE PHARMACO-THÉRAPEUTIQUE :** antihelminthique (P : Parasitologie). **INDICATIONS :** Ce médicament est un antiparasitaire. Il est préconisé dans le traitement de certaines parasitoses telles que l'ascariidose, l'oxyurose et l'ankylostomiase. **CONTRE INDICATIONS :** Ce médicament ne doit pas être utilisé en cas d'allergie à l'un des composants. EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN. **PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :** En cas de maladie grave du foie, demander l'avis de votre médecin. Oxyurose : pour empêcher la réinfestation, une hygiène rigoureuse est recommandée : toilette quotidienne de la région anale, brossage des ongles plusieurs fois par jour. Chez l'enfant, couper les ongles très courts. Changer régulièrement de sous-vêtements et de vêtements de nuit. Éviter de se gratter. Traiter tous les membres de la famille en même temps car il est fréquent que l'infestation ne s'accompagne d'aucun symptôme. EN CAS DE DOUTE NE PAS HÉSITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN. **INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES ET AUTRES INTERACTIONS :** AFIN D'ÉVITER D'ÉVENTUELLES INTERACTIONS ENTRE PLUSIEURS MÉDICAMENTS, IL FAUT SIGNALER SYSTÉMATIQUEMENT TOUT AUTRE TRAITEMENT EN COURS À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN. **GROSSESSE - ALLAITEMENT :** ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse qu'en cas de nécessité. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre le traitement. Par prudence, évitez l'administration de ce médicament pendant l'allaitement. D'une façon générale, il convient au cours de la grossesse et de l'allaitement de toujours demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien avant de prendre un médicament. **LISTE DES EXCIPIENTS DONT LA CONNAISSANCE EST NÉCESSAIRE POUR UNE UTILISATION SANS RISQUE CHEZ CERTAINS PATIENTS :** laque aluminique de jaune orangé S, propylèneglycol pour les comprimés. Benzoate de sodium, glycérol, propylène glycol, sorbitol. **POSOLOGIE :** Voie orale. Le comprimé est RÉSERVÉ À L'ADULTE ET À L'ENFANT DE PLUS DE 6 ANS. Chez l'enfant de moins de 6 ans, utiliser la suspension. Se conformer à la prescription de votre médecin. Aucune mise à jeun ou purgation n'est nécessaire avant la prise de ce médicament qui peut être absorbé sans horaire particulier. à titre indicatif :
 • **Oxyurose et ascariidose :** La posologie usuelle est de 10 mg/kg à 12 mg/kg en prise unique chez l'adulte et l'enfant. Dans l'oxyurose, pour éviter une réinfestation, prendre une deuxième prise trois semaines après la prise initiale. Par ailleurs, il convient d'adopter des mesures d'hygiène rigoureuses : cf précautions d'emploi.
 • **Ankylostomiase :** dans les zones d'endémie, en cas d'infestation par *Necator americanus*, ou en cas d'infestation sévère par *Ankylostoma duodenale*, la posologie est de 20 mg/kg/jour (en 1 ou 2 prises) pendant 2 à 3 jours. En cas d'infestation légère par *Ankylostoma duodenale* (ce qui est généralement le cas en dehors des zones d'endémie), une dose de 10 mg/kg en une seule prise peut suffire.

	Oxyurose et ascariidose / prise unique	Ankylostomiase / jour
Adulte + 75 Kg	8 cp à 125 mg 8 cuillères mesure de suspension 4 cp à 250 mg	16 cp à 125 mg 16 cuillères mesure de suspension 8 cp à 250 mg
Adulte - 75 Kg	6 cp à 125 mg 6 cuillères mesure de suspension 3 cp à 250 mg	12 cp à 125 mg 12 cuillères mesure de suspension 6 cp à 250 mg
Enfant + 6 ans	1 cp à 250 mg / 20 kg poids 1 cp à 125 mg / 10 kg poids 1 cuillère mesure de suspension / 10 kg poids	2 cp à 125 mg / 10 kg poids 2 cuillères mesure de suspension / 10 kg poids 1 cp de 250 mg / 10 kg poids
Enfant - 6 ans	1 cuillère mesure de suspension / 10 kg poids	2 cuillères mesure de suspension / 10 kg poids

EFFETS NON SOUHAITÉS ET GÉNANTS : COMME TOUT PRODUIT ACTIF, CE MÉDICAMENT PEUT, CHEZ CERTAINES PERSONNES, ENTRAÎNER DES EFFETS PLUS OU MOINS GÉNANTS - Rarement : troubles digestifs (perte de l'appétit, nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhée), augmentation faible et transitoire des transaminases hépatiques (ASAT). - Exceptionnellement : maux de tête, vertiges, fatigue, éruption cutanée, troubles du sommeil. **SIGNALER À VOTRE MÉDECIN OU À VOTRE PHARMACIEN TOUT EFFET NON SOUHAITÉ ET GENANT QUI NE SERAIT PAS MENTIONNÉ DANS CETTE NOTICE. CONSERVATION :** Les comprimés doivent être conservés à une température inférieure à 25 °C. La suspension doit être conservée à une température inférieure à 25°C, à l'abri de la lumière et de l'humidité. **PRÉSENTATIONS :**
 • Helmintox 125 mg, comprimé sécable, boîte de 6 : médicament autorisé n° 330 564.5
 • Helmintox 250 mg, comprimé sécable, boîte de 3 : médicament autorisé n°330.563.9
 • Helmintox 125 mg/2,5 ml, suspension buvable, flacon de 15 ml : médicament autorisé n° 330 562.2.
 Date de révision de la notice : 29 septembre 2008.